

# Nantes Université recrute

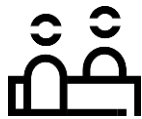
Pour son/sa (direction, service, composante)

## Enseignant-Chercheur (H/F)



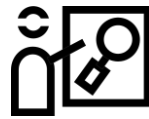
42 500

étudiant-es, dont 5000  
internationaux



2605

personnels  
administratifs  
et techniques



3147

enseignant-es,  
enseignant-es-  
chercheur-es  
+ 541 tuteurs



1259

doctorant-es



42

structures  
de recherche

Nantes Université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui propose **un modèle d'université inédit** en France unissant une université, un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) ainsi que Centrale Nantes, l'école des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Ces acteurs concentrent leurs forces pour **développer l'excellence de la recherche nantaise** et offrir de **nouvelles opportunités de formations**, dans tous les domaines de la connaissance.

**Durable et ouverte sur le monde**, Nantes Université veille à la qualité des conditions d'études et de travail offertes à ses étudiantes, étudiants et personnels, pour favoriser leur épanouissement sur tous ses campus de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon.

### Information sur le poste

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>•  <b>Versant : Fonction publique d'État</b></li><li>•  <b>Composante : Sciences et Techniques</b></li><li>• <b>Laboratoire : Laboratoire de Planétologie et Géosciences</b></li><li>• <b>N° Section CNU: 35</b></li><li>• <b>Corps : MC</b></li><li>• <b>N° de poste (RE) : 0796</b></li><li>• <b>Date de nomination : 01/09/2025</b></li><li>• <b>Localisation du poste : UFR S&amp;T (Lombarderie)</b></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>•  <b>Prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail (transports en commun)</b></li><li>•  <b>Forfait mobilités durables domicile-travail (en fonction du nombre de jours d'utilisation dans l'année)</b></li><li>•  <b>Accès aux restaurants et cafétérias du CROUS avec tarif privilégié</b></li></ul> |
|---|---|

univ-nantes.fr

## Éléments de publication (cf. annexe)

---

MCF : art 2611°

PR : art. 46 1°

PUPH /MCUPH

- Pour les MCU et PU, si demande de publication au titre d'un concours particulier, merci de préciser :

<b>MCU :</b> <input type="checkbox"/> Art. 26.I 2° <input type="checkbox"/> Art. 33° (mutation MCU) <input type="checkbox"/> Art. 26.I 3° <input type="checkbox"/> Art. 29° (BOE) <input type="checkbox"/> Art. 26.I 4°	<b>PU :</b> <input type="checkbox"/> Art. 46.2° <input type="checkbox"/> Art. 51°(mutation-PU) <input type="checkbox"/> Art. 46.3° <input type="checkbox"/> Art. 46.4°
--	--

Intitulé court du profil en français : Pétrologie, Géochimie et Géologie

Intitulé court du profil en anglais : Petrology, Geochemistry and Geology

## Environnement et contexte de travail

---

### • Localisation : Nantes

Le Laboratoire de Planétologie et Géosciences est une UMR multi-sites et multi-tutelles (CNRS, Nantes Université, Université d'Angers, Le Mans Université). Notre laboratoire est l'unique UMR de la Région Pays de la Loire dans le domaine des Sciences de la Terre et de l'Univers, et fait partie des laboratoires porteurs de l'Observatoire de Sciences de l'Univers Nantes Atlantique (OSUNA). Le LPG est un acteur majeur à l'international dans le domaine du spatial et de l'étude des foraminifères. Nos objets d'étude s'étendent sur un spectre très large, depuis la Terre jusqu'aux corps solides du système solaire et aux exoplanètes, ou depuis l'échelle du foraminifère à celle de la circulation océanique globale. Nos recherches s'attachent à comprendre et à décrire de manière quantitative ces objets dans leur globalité, depuis leur description, leur fonctionnement, leur dynamique et évolution actuelle et passée, et leurs interactions.

Sur son site de Nantes, le laboratoire regroupe près de 80 personnes dont 35 chercheurs et enseignants-chercheurs.

Le département Sciences de la Terre et de l'Univers (STU) gère actuellement la Licence Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), les Masters Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement (STPE) et Gestion de l'Environnement (GE), la Licence Professionnelle Géologie de l'Aménagement ainsi que le DU de Gemmologie. Il participe également à l'enseignement disciplinaire en SVT dans le Master MEEF-SVT piloté par l'INSPE. Sur l'ensemble de ces formations, le Département STU dispense plus de 5000 heures d'enseignement, qui sont assurées par 22 enseignants-chercheurs titulaires, deux Physiciens Adjoins des Observatoires, deux PRAG SV-STU, deux MAST, ainsi que des enseignants contractuels et de nombreux vacataires. Tous les titulaires et contractuels sont membres du LPG.

Le poste demandé correspond au remplacement d'un poste de Maître de Conférence, laissé

univ-nantes.fr

vacant par un départ à la retraite (septembre 2024). Cette demande se positionne dans un contexte de renouvellement de nombreux postes, avec 8 départs prévus d'enseignants-chercheurs prévus entre 2023 et 2027.

Le département et le laboratoire ont œuvré conjointement pour assurer la cohérence des profils d'enseignement et de recherche. Nous souhaitons recruter un Maître ou une Maîtresse de Conférence qui sera capable de s'impliquer dans le département tout autant que dans le laboratoire.

## **Profil enseignement :**

---

L'enseignement en Sciences de la Terre dispensé à l'Université de Nantes porte sur l'ensemble des disciplines du domaine, depuis la première année de licence SVT jusqu'au master Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement (y compris dans son parcours international Erasmus Mundus GeoPlaNet), au master Gestion de l'Environnement et au MEEF-SVT.

La personne recrutée aura une expérience d'enseignement en Géosciences ; elle devra assurer des enseignements dans les thématiques de la pétrologie (sédimentaire, métamorphique, magmatique) en salle comme sur le terrain. Ainsi, une forte expérience de terrain est attendue : la personne recrutée devra s'investir dans le montage, le portage et l'encadrement de camps ou de sorties de terrain de niveau Licence et/ou Master. Les enseignements de niveau Master seront pour partie en anglais. Il est aussi attendu que la personne recrutée prenne à moyen terme des responsabilités en enseignement (parcours, année...).

## **Profil recherche :**

---

Le Laboratoire de Planétologie et Géosciences (LPG - UMR 6112) est organisé en 3 thèmes de recherche (Terre, Planètes et Lunes, et Systèmes Littoraux et Marins), une organisation favorisant l'interdisciplinarité des activités du laboratoire. En couplant différentes approches (observation, expérimentation, modélisation), le LPG a acquis une expertise reconnue dans la caractérisation de la surface de la Terre et des autres corps du système solaire, et dans la compréhension des processus géologiques qui les façonnent.

Le laboratoire souhaite recruter un maître ou une maîtresse de conférence, qui apportera son expertise de pétrologue géochimiste, terrestre et/ou planétaire, pour étudier les processus de formation et/ou d'altération des roches dans différents contextes géologiques. Les objectifs scientifiques sont larges, et pourront inclure la pétrologie endogène magmatique, le contexte sédimentaire terrestre ou planétaire, ou la préparation des retours d'échantillons extraterrestres. Ces recherches s'inséreront dans l'un ou plusieurs des thèmes de recherche du LPG, Terre, Planètes et Lune, ou Systèmes Littoraux et Marins. Elles devront s'appuyer sur les équipements de géochimie analytique présents au LPG ou au sein de la plateforme mutualisée GEOBIOSE.

## **Savoir-être et savoir-faire :**

---

Travail en équipe

Sens du collectif

Capacité à développer des projets de recherche et pédagogiques

[univ-nantes.fr](http://univ-nantes.fr)

Anglais

**Contact Enseignement :** Caroline Dumoulin, directrice du département Sciences de la Terre et de l'Univers, [caroline.dumoulin@univ-nantes.fr](mailto:caroline.dumoulin@univ-nantes.fr), 02 51 12 54 80

**Contact Recherche :** Benoit Langlais, directeur du Laboratoire de Planétologie et Géosciences, [benoit.langlais@univ-nantes.fr](mailto:benoit.langlais@univ-nantes.fr), 02 51 12 54 50

*De plus amples informations sur la campagne de recrutement (calendrier de campagne, composition du comité de sélection, ...) sont disponibles sur le site web de Nantes Université, rubrique [Travailler à Nantes Université](#).*

L'audition comprendra une mise en situation pédagogique.  
Les modalités seront précisées aux candidats sur la convocation à l'audition.

Signature Directeur du laboratoire :

Signature Directrice de composante :

Directeur du LPG

Benoit LANGLAIS

## ANNEXE

### (\*) Les différentes modalités de recrutement des enseignants-chercheurs

#### le décret statutaire n° 84-431 du 6 juin 1984

##### Les concours de maître de conférences des universités :

26-I-1°	C'est le concours « commun », les principales conditions étant : <ul style="list-style-type: none"><li>- la détention du <b>doctorat</b> (ou d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent,</li><li>- l'inscription sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de maître de conférences par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.</li></ul>
26-I-2°	Il faut être <ul style="list-style-type: none"><li>- depuis au moins trois ans en fonction dans l'enseignement supérieur, comme <b>enseignant titulaire dusecond degré</b>, comme pensionnaire d'une école française à l'étranger</li><li>- inscrit sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de maître de conférences.</li></ul>
26-I-3°	Ils sont réservés aux personnes justifiant de <b>4 années d'activité professionnelle</b> - autre qu'enseignant ou chercheur - ou avoir été enseignant associé à plein temps. En outre, il faut être inscrit sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de maître de conférences.
26-I-4°	Ils sont réservés aux personnels <b>enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers</b> et inscrits sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de maître de conférences.
29°	L'article 29 dit « BOE » : les candidats justifiant des diplômes ou niveau d'études mentionnés au 26.I° et inscrit sur une liste de qualification sont sélectionnés comme au titre de l'art 26.I.1 mais recrutés en qualités d'agent contractuel pendant 1 an.
33°	L'article 33 désigne la procédure de mutation des maîtres de conférences (devant justifier de 3 ans de fonctions d'EC en activité dans l'établissement où ils sont affectés).
62	Cet article désigne la procédure d'intégration, par inscription sur <b>liste d'aptitude</b> , des assistants dans le corps des maîtres de conférences.

##### Les concours de professeur des universités :

46-1°	C'est le concours dit « commun », les principales conditions étant : <ul style="list-style-type: none"><li>- la détention d'une <b>habilitation à diriger des recherches</b> (HDR) ou tout titre ou diplôme équivalent,</li><li>- la qualité de MCU titulaire (LPR 2022) <b>ou</b> l'inscription sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de professeur des universités par le Conseil National des Universités (CNU) depuis moins de 4 ans.</li></ul>
46-2°	Ce concours s'adresse aux <b>maîtres de conférences</b> et aux chargés d'une mission de coopération, sous conditions d'ancienneté et / ou de mobilité. En outre, il faut être inscrit sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de professeur des universités .
46-3°	Cet article désigne une procédure réservée aux maîtres de conférences remplissant certaines conditions d'ancienneté et de détention d'une habilitation à diriger des recherches.
46-4°	Ce concours s'adresse aux <b>professionnels</b> , aux <b>directeurs de recherche</b> et aux <b>enseignants associés à temps plein</b> , sous conditions d'ancienneté. En outre, il faut être inscrit sur une liste de <b>qualification</b> aux fonctions de professeur des universités. Ce concours s'adresse également aux membres de l'IUF.
49-2.1°	Cet article désigne le premier concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit <b>concours externe</b> ).
49-2.2°	Cet article désigne le second concours national d'agrégation dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (dit <b>concours interne</b> ).
51	L'article 51 désigne la procédure de mutation professeur des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.